

ICI ET AILLEURS UN PROJET QUI PREND RACINE

Ce projet comporte un caractère d'intercoopération nord-sud puisque les travaux de reboisement sont réalisés sur des terrains expressément identifiés au projet Héritage, l'un au Québec et l'autre au Guatemala.

Au Québec, les arbres sont plantés au Saguenay par la Coopérative forestière Ferland-Boilleau. Comptant environ 80 membres actifs, cette coopérative œuvre depuis 50 ans dans le domaine de la forêt. Son attachement au territoire de même que le lien social et communautaire qu'elle continue de tisser demeurent parmi ses plus grandes forces.

La Coopérative Chirrepec voit à planter les arbres au Guatemala. Fondée en 1968, elle compte plus de 300 membres, dont près de la moitié sont des femmes, ce qui est assez rare dans ce secteur. La culture principale de la Coopérative est le thé, mais elle œuvre aussi dans le domaine forestier, allant de l'aménagement aux opérations de récolte et aux activités de reboisement.

De l'information sur le projet de l'arbre de l'intercoopération est disponible à www.socodevi.org/fr/projets/arbre.php



LAISSONS EN HÉRITAGE UN ENVIRONNEMENT SAIN

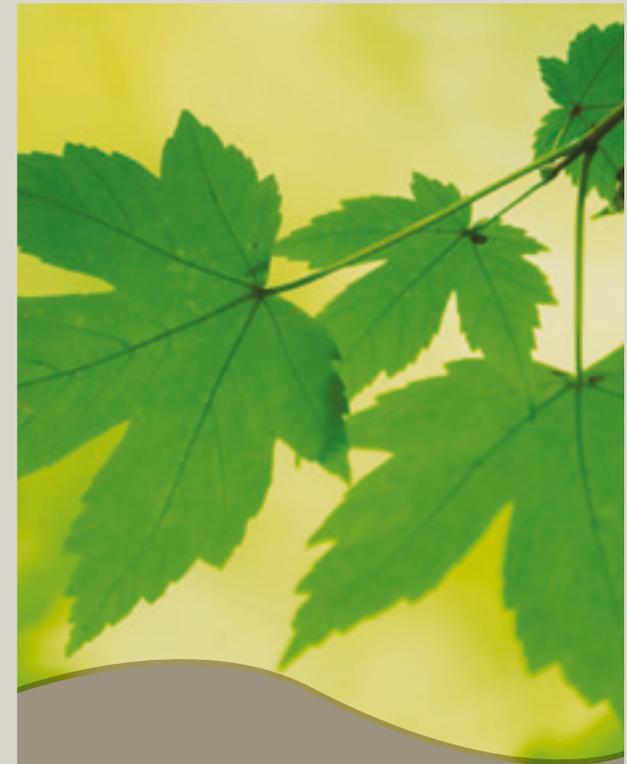
Pour que la vie continue !



Fédération québécoise
des coopératives forestières

Pour que la vie continue

Le projet HÉRITAGE



PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

NOUS METTONS NOS VALEURS EN ACTION

Guidé par nos valeurs, le mouvement des coopératives funéraires du Québec a décidé de poser des gestes concrets pour réduire le réchauffement climatique et contribuer à protéger l'environnement, au Québec et dans un pays du Sud.

Par le projet Héritage, nous visons à léguer un environnement plus sain en plantant des arbres et en éliminant l'impact de nos activités sur l'environnement.



PLANTER UN ARBRE... POUR CULTIVER LE SOUVENIR

Le volet commémoratif du projet Héritage vise à planter un arbre à la mémoire de chaque défunt que nous avons reçu à la coopérative.

En plus de souligner le départ d'un proche, ce geste revêt un caractère environnemental porteur de sens pour un nombre grandissant de personnes.

Les familles sauront ainsi que la mémoire de l'être aimé continue d'être honorée sous la forme d'un bel arbre qui contribuera à protéger la vie.

AU-DELÀ DE LA MORT... IL Y A LA VIE

Notre coopérative a posé différents gestes de réduction à la source afin de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. De plus, nous avons décidé de planter suffisamment d'arbres pour neutraliser l'émission de gaz à effet de serre émis par les véhicules de la coopérative lors de funérailles, de transport des défunts et de réunion des administrateurs.

C'est là un geste responsable pour afficher clairement notre volonté de voir la vie s'épanouir... même au-delà de la mort.

